



## Garde alternée de quel jour à quel jour ?

Par **marypain**, le **12/10/2014** à **16:55**

Bonjour,

Je me demandais quelles sont les obligations pour une garde alternée ?

Nos filles de 15 et 12 ans souhaiteraient passer une semaine chez chaque parent et elles pensent que du dimanche soir au dimanche soir serait un bon choix.

On me dit que ce n'est pas possible et que ce serait du vendredi soir au vendredi soir de la semaine.

Pourriez vous me renseigner là-dessus ?

Merci d'avance.

Par **MarineTSVP**, le **14/10/2014** à **12:45**

Bonjour,

La garde alternée peut être mise en place à l'amiable entre les parents, sans aucune obligation de jour particulier. Vous pouvez donc choisir de fonctionner comme cela vous arrange :)

Je suis journaliste et prépare actuellement un documentaire sur la garde alternée pour la chaîne féminine Téva. Dans ce cadre, je suis à la recherche de familles souhaitant mettre en place ce type de garde et en étant au stade des démarches... Seriez vous éventuellement intéressée pour témoigner ?

Je suis joignable par mail : [mditta\(at\)tsvp-prod.com](mailto:mditta(at)tsvp-prod.com)

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou demande de renseignements

Bien à vous

Par **marypain**, le **14/10/2014** à **13:14**

Je vous remercie Marine pour votre réponse.

Lundi matin, je me suis renseignée auprès du tribunal de grande instance de ma juridiction.

Cela confirme ce que vous me dites.

Je vous informe que je ne suis pas intéressée pour témoigner de ma situation.

Merci à nouveau.